



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Les ventes illégales restent en dessous de la moyenne nationale

Achats-tests d'alcool : poursuite de la campagne en 2018

La campagne d'achats-test d'alcool 2017 confirme la tendance : pour la troisième année consécutive, les ventes illégales en ville de Neuchâtel restent cantonnées sous la barre des 30%, en dessous de la moyenne nationale qui est de 32%. La Ville et ses partenaires ne relâchent toutefois pas leurs efforts en 2018, avec une nouvelle campagne et une formation destinée aux tenanciers.

Depuis 2012 déjà, la Ville de Neuchâtel organise des achats-tests d'alcool en collaboration étroite avec les divers partenaires : le commerce indépendant de détail, le Centre de loisirs, Addiction Neuchâtel, GastroNeuchâtel et la Police neuchâteloise. Elle mandate la Croix bleue romande pour réaliser des achats-tests qui ont lieu deux fois par année.

Les achats-tests ont pour but de favoriser des mesures visant à diminuer le risque auprès des jeunes. La législation fédérale et cantonale en matière de protection de la jeunesse précise en effet qu'il est interdit de vendre des boissons alcoolisées aux jeunes de moins de 16 ans et des spiritueux aux moins de 18 ans. L'organisation d'achats-tests doit s'assurer de la mise en place de ces dispositions légales et permet donc, d'une part, de protéger la jeunesse, et d'autre part de sensibiliser le personnel de vente à travers une démarche constructive.

Accueil et le comportement positif

Alors que les résultats 2016 présentaient un taux de 27% de ventes illégales d'alcool, les chiffres 2017 se montent à 28,7%. A peine supérieurs aux résultats 2016 mais bien en dessous de la moyenne nationale qui se situe à 32%. Le comité de pilotage relève que les axes stratégiques de cette action – évaluation, sensibilisation et répression – restent cohérents. Autre point à signaler, l'accueil et le comportement positif de la majorité du personnel des établissements et des points de vente visités démontrent que la pratique est désormais connue et bien acceptée.

La formation proposée par Addiction Neuchâtel aura lieu cette année les mardi 8 mai ou jeudi 7 juin 2018. Une invitation sera adressée aux détenteurs d'autorisations pour la vente d'alcool en ville de Neuchâtel. Dans le même registre, une formation en ligne est d'ores et déjà disponible sur le site eureka-formation.ch.

Une nouvelle campagne d'achats-tests sera donc organisée en 2018 et la Police neuchâteloise poursuivra également ses visites sur l'ensemble du territoire cantonal.

Neuchâtel, le 22 mars 2018

Direction de la sécurité

Renseignements complémentaires:

Violaine Blétry-de Montmollin, conseillère communale, directrice de la sécurité, 032 717 72 00
Nancy Kaenel Rossel, chargée de projet, 032 722 26 60 nancy.kaenel-rossel@ne.ch